

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2023

---

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION -  
(N° 575)

## AMENDEMENT

N ° CE29

présenté par

M. Potier, Mme Battistel, M. Hajjar et M. Naillet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.